II- Le compte de l'exploitant se présente au 31/12/N comme suit :

02/01	A nouveau	16 000	05/02	Règle un fournisseur par ses fonds	4 300
15/01	Prélève de la banque	3 500		Verse au compte banque	7 250
04/03	Prend du magasin des M/ses	1 150	12/05	Paie les salariés par ses fonds	5 440
10/04	Retire des espèces	4 150	30/09	Apporte des espèces	3 600
14/10	Un client paie	2 800	15/11		
10/12	Retire du compte banque pour payer un loyer personnel	1 150			

Travail à faire :

1- Tenir correctement le compte de l'exploitant, calculer son solde.
2- Repasser au journal de l'entreprise les opérations concernant l'exploitant.
3- Calculer le montant du capital personnel au 31/12/N.